

Conditions générales

- 1 Introduction
- 2 Conditions de location et de paiement
- 3 Prestations et prix
- 4 Modifications de prix et de prestations
- 5 Entrées et sorties
- 6 Annulation du contrat par le client
- 7 Alternative ou annulation du contrat par ACV-SPAIN.COM
- 8 Obligations du client
- 9 Réclamations
10. Responsabilités imputables à ACV-SPAIN.COM
11. Place compétente

1 Introduction

La Propriété: le propriétaire du logement

Agent: représentant de la propriété (acv-spain.com)

Responsable des clés: interlocuteur pendant le séjour entre le bailleur et la propriété.

Les conditions générales mentionnées constituent partie intégrale du contrat stipulé entre Vous et **l'Agent**, qui agit dans nom et pour le compte **La Propriété**.

2 Conditions d'embauche et de paiement

Vous pouvez effectuer la réserve téléphoniquement, par Internet ou en personne ou par le biais de son agence de voyages. On recevra une confirmation par écrit de cette dernière. À partir du moment de faire la réserve, entreront en vigueur les conditions de frais par annulation (point 6). Dans un délai de 10 jours on devra créditer un paiement à compte de 30%, soit reçu ou non la confirmation par écrit. Le solde restant devra être payé au plus tard 42 jours avant l'entrée de la réserve. La forme de paiement pourra être par transfert bancaire ou effectif. Si passés 10 jours on n'a pas reçu l'engagement mentionné, **La Propriété** se réserve le droit d'annuler la réserve. Dans les cas où on effectue une réserve quand il manquera moins de 42 jours pour le début de cette dernière, le paiement devra être effectué par le montant total dans le temps possible minimal. Il recevra le lien pour ses vacances une fois liquidée la réserve. Ce lien devra être présenté à la personne chargée d'effectuer la livraison de clés.

3 Prestations et prix

Les prix publiés de maisons, sont toujours hebdomadaires et sur la base de la période indiquée dans chaque colonne. Dans principe, le séjour minimal est de 7 nuits avec entrée et sortie dans samedi. Les frais supplémentaires comme la propreté finale et la lingerie sont inclus dans le prix. Au cas où le client sollicite la mise en fonctionnement du chauffage hors de la saison prévue, aura que créditer son coût. En tout cas, chacun de ces frais supplémentaires viendra indiqué dans la facture de la réserve, ainsi que le montant précis ou approché. L'information générale qui est fournie pour chaque localité sur les possibles infrastructures (moyens de transport, affaires, restaurants, des installations sportives, vêtement de lit, etc.) sont mises à jour au moment l'impression du

catalogue. **L'Agent** il n'est pas fait responsable des possibles changements qui pourraient postérieurement apparaître. Par exemple, en faible saison, quelques prestations peuvent ne pas être disponibles.

4 Modifications de prix et de prestations

Bien que les descriptions des logements et ses prix ont été préparés très soigneusement, peuvent dans un certain cas avoir une certaine modification qui sera communiqué au moment d'effectuer la réserve et confirmée postérieurement par écrit. Il pourrait être donné le cas que ces modifications se produisent après la confirmation de la réserve et qui affecteraient points essentiels du contrat. Dans ce cas Vous pouvez résilier le contrat, sans frais, dans un délai de cinq jours, en lui étant remboursé le paiement effectué.

5 Entrées et sorties

L'heure d'arrivée sera obligatoirement entre les 16 et 19 h et la sortie avant des 10 h. Si l'arrivée est plus tardive de 20:00 pm ou la sortie avant 10:00 am il peut avoir un prix supplémentaire (60 euros). Si Vous ne peut pas s'adapter à cet horaire, il devra informer à le responsable de clés dont le téléphone apparaît dans le lien de présentation. Dans le cas que on ne peut pas occuper le logement dans le jour ou l'heure prévu, par toute difficulté pendant le voyage ou pour motifs personnels, ainsi que s'il raccourcit son séjour, **L'Agent** il n'effectuera aucun remboursement. Si Vous souhaite prolonger le séjour, suffit de le solliciter à temps nécessaire dans son bureau de réserves.

6 Annulation du contrat par partie du client

Dans chacun des cas la justification on devra se présenter par écrit. Dans aucun cas on restituera aucun montant, si l'annulation se produit 1 jour avant ou le même jour de l'entrée, **L'Agent** il applique quelques frais d'annulation comme suit :

- Depuis le moment de la réalisation de la réserve jusqu'à 43 jours avant la date d'entrée : 10% du montant total de la réserve.
- Entre 42 et 29 jours avant la date d'entrée : 50% du montant total de la réserve.
- Entre 28 et 2 jours avant la date d'entrée : 80% du montant total de la réserve.
- 1 jour avant ou le même jour d'entrée : 100% du montant total de la réserve.

7 Alternative ou annulation de le contrat par L'Agent

L'Agent il est réservé le droit de remplacer le logement réservé par un autre de de semblables caractéristiques dans un cas inattendu grave. Dans le cas de force plus majeure (guerre, incendie du logement réservé, etc..) **L'Agent** il peut annuler le contrat en remboursant la somme totale livrée.

8 Obligations du client

Dans la réception des logements on livrera une garantie au responsable de clés d'EUR 200.- approximativement (à moins qu'il n'indique un autre chiffre dans ce qui est descriptif ou dans la facture), qui sera en espèces. De ne pas être effectuée cette garantie le responsable de clés on réservera le droit d'interdire l'entrée au logement. L'occupation de le logement sera limité au nombre de personnes qui sont indiquées dans le contrat, en comptant les enfants et tu bois aussi comme personnes en ce qui concerne l'occupation. C'est interdite de mettre chaussettes et serviettes sur le pelouse. Le propriétaire ou le

responsable de clés pourra empêcher l'entrée au logement dans le cas de dépasser le nombre permis. La propreté finale n'inclut pas le matériel de cuisine. le garantie on restituera complètement au moment de la sortie, pourvu qu'on n'ait pas provoqué de failles dans le logement.

9 Réclamations

Bien qu'avoir préparé soigneusement notre catalogue, pourrait arriver que la prestation n'était pas de sa satisfaction totale. Dans un tel cas, Vous. il devra le communiquer dans premier lieu au responsable de clés. Si le problème ne peut pas être résolu par cette voie, devra directement le notifier au bureau de réserves. **L'Agent** non sera responsable d'une réclamation postérieure quand il n'aura pas formulé se plaint q'elqu'un en occupant le logement, ou bien pendant son séjour. Tout type de réclamation, une fois effectué le séjour, il devra arriver au bureau de réserves dans le délai maximal de 4 semaines après le séjour. En cas contraire, il perdra le droit de recevoir aucun remboursement.

10. Responsabilités imputables a l'Agent

Si le logement réservé présente insuffisances graves, **l'Agent** il se engage à chercher une solution alternative caractéristiques semblables et prix. Si cela était non viable par manque des logements disponibles ou bien parce que Vous. rejeterait tout le propositions offertes, on remboursera la totalité ou une partie de la réserve selon le degré de responsabilité de l' **Agent**. **L'Agent** n'est pas le l responsable dans les cas suivants : **a)** Négligence ou omission de services imputables à des tiers. **b)** Dans le cas de force plus majeure ou de contretemps imprévus dont ni **le propriétaire** ni ses représentants (responsable clés, agence...) peuvent répondre. **c)** Vols dans les logements. **d)** L'utilisation de piscines, zones de jeux arrête enfants et installations sportives de tout type (comme p. ex.: pistes de tennis, domaines de football, etc..), restant ceux-ci strictement sous le responsabilité de l'utilisateur.

11. Place compétente

La relation contractuelle se soumet exclusivement à la place de Barcelone.